

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 25 septembre 2024

### **RN52 – Restrictions de circulation entre Mont-Saint-Martin et Longlaville (54) par la DIR Est**

**Du mardi 1er octobre au mercredi 2 octobre 2024**, la direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de renouvellement d'un portique de signalisation sur la RN52 à hauteur de Mont Saint Martin

**En journée**, les travaux entraîneront la neutralisation d'une voie dans le sens Metz-Belgique entre l'échangeur de Pulventeux et l'échangeur de Mont-Saint-Martin-Centre.

**De nuit, de 21h00 à 5h00** les travaux entraîneront :

- **sens Metz-Belgique :**
  - la fermeture de la RN52 entre les échangeurs de Mont-Saint-Martin Centre et de Longlaville ;
  - la fermeture de la bretelle d'insertion de l'échangeur de Mont-Saint-Martin-VAL.  
Une déviation sera mise en place.
- **Sens Belgique-Metz :**
  - la neutralisation de la voie de gauche entre la frontière belge et l'échangeur de Mont-Saint-Martin-VAL.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence  
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

**Contact presse :**  
Bureau Management et Communication  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66